



EDITORIAL

Mes chers concitoyens,

Au bout d'un an de mandat, il est temps de faire un premier point sur l'avancée de nos projets. Il me paraît important de vous montrer la cohérence que nous nous efforçons d'avoir dans la gestion du quotidien mais aussi dans les grandes réalisations que nous souhaitons mener.

L'investissement dans nos "atouts" majeurs se poursuivra car ils sont les fers de lance de Bagnères et ils sont les garants de nos emplois. Je pense au tourisme et au thermalisme bien sûr, mais aussi à la mise en valeur de notre patrimoine bâti, culturel et naturel. Il en est de même de l'offre de santé que nous cherchons à pérenniser en facilitant l'installation de jeunes médecins.

Par ailleurs, l'extension du domaine skiable financée par la régie du Grand Tourmalet, s'intègre dans une réflexion globale. Car il ne s'agit pas seulement de développer le ski mais, bel et bien, toute l'activité économique, de Bagnères au Tourmalet, et cela, tout au long de l'année ! Une étude en cours a vocation à réhabiliter tous les espaces publics, d'Artigues au col du Tourmalet, en envisageant un usage diversifié de notre territoire.

En voulant ne délaissier aucune pratique, ni aucun lieu de notre bassin de vie, nous travaillons à ce que Bagnères soit au cœur d'un développement durable et harmonieux. Notre ville doit être une destination toujours plus enviable, un lieu de vie convoité et un lieu de travail de qualité : il faut que cela se sache !

Etre constamment en recherche de cohérence, c'est ce que nous avons fait en éditant le livret sur le patrimoine : il symbolise toute la richesse d'une ville qui se réapproprie ses racines et son histoire. C'est sur ces bases que peuvent se construire clairement les projets d'avenir car, ainsi, chaque bagnérais peut mieux comprendre les enjeux qui sont les nôtres et pour lesquels je me suis engagé.

Je tiens enfin à remercier les élus de la majorité : les "anciens" qui apportent leur expérience, leurs compétences et les "nouveaux" élus qui se sont très vite attelés à la tâche. Tous œuvrent ensemble, avec passion et dévouement, au service des Bagnérais et pour le développement de notre ville.

Jean-Bernard SEMPASTOUS
Maire de Bagnères-de-Bigorre

- 3 Grand Tourmalet
- 6 Patrimoine
- 8 Santé
- 10 Tourisme
- 11 Budget
- 12 Services municipaux
- 14 En bref
- 18 Association Vie Libre

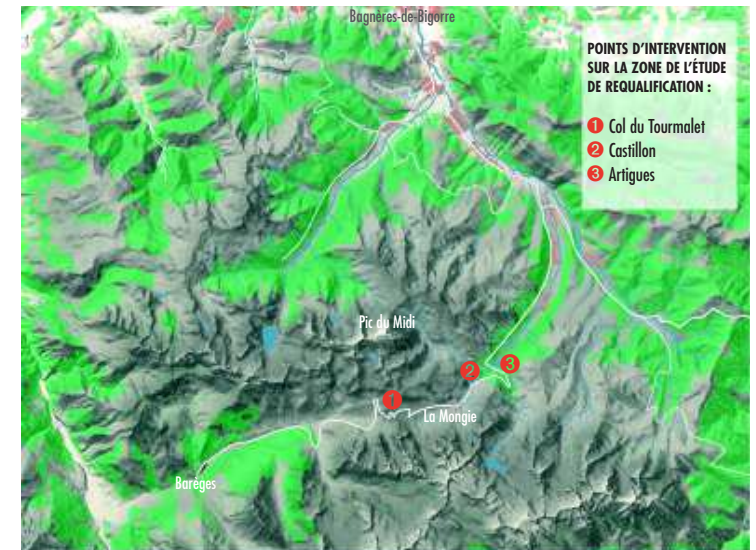
Bagnères Infos, Magazine institutionnel d'information édité par la mairie de Bagnères-de-Bigorre
28 place des Vignaux - BP 156 - 65200 Bagnères-de-Bigorre
Directeur de la publication : Jean-Bernard Sempastous, maire
Création graphique : Confluence
Rédaction : Gaëlle Bleslu
Crédits photos : Pixbynot/Ville de Bagnères, Dépot légal à parution

LA STATION POURSUIT SA MODERNISATION UN PROJET GLOBAL

- Avec son projet Grand Tourmalet 360, le SIVU a lancé un programme d'innovations permettant d'optimiser le domaine existant sans sortir des limites du site.
- Dans le même temps, pour améliorer l'attractivité du territoire sur les quatre saisons, le syndicat mixte Grand Tourmalet - Pic du Midi et la ville de Bagnères travaillent à la requalification des espaces publics de La Mongie (*d'Artigues au col du Tourmalet*).
- La stratégie marketing du territoire a été redéfinie et une étude sur une signalétique commune est en cours.

Les travaux effectués l'été dernier laissent déjà entrevoir le nouveau visage de la station. Les premiers aménagements se sont concentrés sur l'axe La Mongie-Barèges, véritable colonne vertébrale du domaine. Alors que l'on célèbre cette année les cinquante ans de l'ouverture de la jonction entre les deux stations, le passage a été complètement repensé. "Nous avons observé que 40% des skieurs ne passaient pas d'un côté à l'autre du domaine, il fallait réaménager

ce point de blocage", explique Jean-Bernard Sempastous, le président du SIVU. Retraité et remodelé, le passage est désormais accessible aux skieurs de tous les niveaux qui peuvent ainsi profiter de l'ensemble du domaine et de la diversité de ses paysages. C'est ainsi un itinéraire découverte de 11 km, La Marmotte, qui relie La Mongie au plateau de Lienz, côté Barèges.



■ QUI FAIT QUOI SUR LE TERRITOIRE ?

SIVU

Le SIVU (*Syndicat Intercommunal à Vocation Unique*) du Grand Tourmalet, présidé par Alain Aragnot, gère en affermage le domaine skiable. C'est une entreprise commerciale. Henri Mauhourat, directeur général du Grand Tourmalet, est à la fois directeur de la RICT et du SIVU. Une convention d'affermage lie la RICT et le SIVU. Dans le cadre d'un prêt, le SIVU emprunte mais c'est la régie qui rembourse les annuités d'emprunt.

RICT

La RICT (*Régie Intercommunale du Tourmalet*), présidée par Alain Aragnot, gère en affermage le domaine skiable. C'est une entreprise commerciale. Henri Mauhourat, directeur général du Grand Tourmalet, est à la fois directeur de la RICT et du SIVU. Une convention d'affermage lie la RICT et le SIVU. Dans le cadre d'un prêt, le SIVU emprunte mais c'est la régie qui rembourse les annuités d'emprunt.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HAUTE-BIGORRE

La Communauté de Communes de la Haute-Bigorre (CCHB) a transféré sa compétence "promotion touristique" au Syndicat mixte Grand Tourmalet - Pic du Midi qui définit la politique touristique du territoire.

SYNDICAT MIXTE GRAND TOURMALET - PIC DU MIDI

Ce syndicat est constitué des 24 communes de la CCHB, de Barèges et des villages du Labatusus : Sers, Viey, Viella et Betpouey. Il a délégué l'application de la politique de promotion touristique à l'Office de Tourisme Grand Tourmalet.

■ UN POINT DE VUE UNIQUE SUR LES DEUX VERSANTS



Alain Aragnouet, président de la RICT :

“Ces travaux représentent 5 millions d’euros sur l’enveloppe de 50 millions d’investissements du projet Grand Tourmalet 360 qui porte sur sept ans. La phase suivante sera lancée en 2016. Nous allons progresser en fonction des résultats de l’activité commerciale du domaine skiable.”

Une nouvelle piste bleue a également été créée, depuis l’arrivée du télésiège de Coume Lounque jusqu’au restaurant du col du Tourmalet : la Panoramic. Elle offre un point de vue unique sur les deux versants de la station, sur le massif du Néouvielle et permet de descendre vers Barèges ou de rejoindre La Mongie par la piste déjà existante. (*) *“Les retours des skieurs sont très positifs”, souligne Jean-Bernard Sempastous, “cette piste permet de découvrir un aspect du paysage resté assez méconnu, elle est très fréquentée”.*

Pour accompagner ces évolutions, la première tranche d’une nouvelle signalétique a été installée. Des portiques, des mâts directionnels, des plans et des totems qui guident les skieurs et sur lesquels une mascotte de Marmotte renseigne les familles sur les itinéraires faciles à pratiquer (pistes vertes et bleues).

Les petits aménagements, comme la création d’espaces ludiques, qui n’ont pas pu être effectués en 2014 seront terminés cet été. Avec ce même objectif de développement et d’amélioration de l’attractivité, le syndicat mixte Grand Tourmalet - Pic du Midi et la ville de Bagnères ont engagé une démarche de réaménagement des espaces publics de La Mongie.

(*) *Vous pouvez découvrir les nouveaux aménagements en vidéo sur le site de la ville : www.ville-bagneresdebigorre.fr*



■ PLUSIEURS PROJETS, UN MÊME OBJECTIF

Une étude portant sur la station, ses sites associés d’Artigues, du col du Tourmalet, du Castillon et ses liens avec Bagnères-de-Bigorre a ainsi été attribuée au bureau d’études constitué des agences AUSV, Casals et du bureau d’études d’ingénierie INGC.

Un premier travail de diagnostic a mis en évidence de nombreux enjeux sur toute la vallée. A la Mongie, il est nécessaire de repenser la place de la voiture, d’organiser une meilleure circulation piétonne, d’améliorer l’image des entrées de la station et de faciliter l’accès au Pic en toutes saisons.

■ AU COL DU TOURMALET

La création d’un aménagement accueillant, écartant le stationnement, facilitant l’accès aux piétons et intégrant des services (toilettes, point d’eau...) permettrait de valoriser le site.

Après l’élaboration d’un schéma d’organisation générale, la déclinaison opérationnelle sera proposée dans le cadre d’un programme pluriannuel sur 5 ans. L’étude devrait être terminée avant l’été et les premiers travaux pourraient être lancés à la fin de l’année.

■ À BAGNÈRES

Le diagnostic a relevé l’importance, pour une meilleure émulation entre la ville et la station, de travailler sur l’approche montagnarde depuis le centre, de développer le co-voiturage et le transport collectif et d’améliorer le confort de la route.

■ À ARTIGUES

Au carrefour des portes du massif du Néouvielle et du Pic du Midi, l’héritage d’accueil touristique est très fort. Un meilleur aménagement permettra de mieux structurer l’offre, d’ouvrir l’accès à la randonnée à un public plus familial et de valoriser les espaces pastoraux. Nouveaux espaces de stationnement, points d’eau et toilettes, nouvelle signalétique : les travaux, portés par la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre, débuteront en mai et seront réalisés en deux phases. Ils s’insèrent dans le projet de “Pôle d’Excellence Rurale” de l’Association pour la valorisation du Massif du Néouvielle et sont subventionnés à 70%.

■ POSITIONNEMENT MARKETING

Conjointement, la stratégie marketing a été redéfinie. Elle doit permettre de préciser le positionnement du **Grand Tourmalet** et ouvrir de nouvelles possibilités de développement de la marque qui doit nécessairement affirmer sa notoriété au-delà de la saison hivernale.

Un étude sur la signalisation et la signalétique du territoire Grand Tourmalet est en cours : axes, contenus, emplacements, typologie. Ces projets, issus d’une réflexion globale et menés en cohérence, convergent vers un objectif de développement touristique de tout le territoire.

■ TECHNIQUE DE DÉPLAQUAGE/REPLAQUAGE



Pour le remodelage des pistes, une technique exceptionnelle a été utilisée : le déplaquage/replaquage. Il s’agit de retirer délicatement chaque plaque de matière végétale et de la reposer sur un talus terrassé. Ce procédé permet de retrouver une pelouse à l’identique en deux ans seulement contre plusieurs dizaines d’années avec un ensemencement classique.

